

Avis ou proposition sur mon plan

Par **benie87**, le **27/09/2018** à **18:14**

Bonsoir chère condisciples, je suis benie, étudiante en Master 1 de droit privé judiciaire. Je souhaiterais avoir vos avis sur mon plan . Merci d'avance.

Sujet de propriété intellectuelle : pourquoi dit-on que le droit de la propriété intellectuelle est un droit non absolu et sans limite?

I- LE DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : UN DROIT NON ABSOLU

A- un droit évolutif

B- un droit instable

II- LE DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : UN DROIT SANS LIMITE

A- un droit cessible

B- un droit aux sources diverses